



Annuler un contrat de mandat de gestion

Par **sousou57**, le **12/10/2018 à 11:43**

J ai laisse ma maison en mandat de gestion a une agence. Le mandataire a tente de m imposer de force un couple dont le dossier me paraissait bancal (Mr en CDD, et Mme encore en période d essai juste la trêve hivernal). J ai résilié le contrat. En relisant le contrat, une annexe sur les conditions de location est mentionnée mais ne pas été fournie (je suppose que ces conditions devraient détailler les devoirs du mandataire quant a la solvabilité des locataires potentiels, et le fait que je donne mon feu vert sur le dossier - ceci a été convenu a l oral-). LE mandataire me demande un mois de loyer (800) pour résiliation avant l échéance sans faute grave de l agence.
En compensation, je lui ai envoyé 200 (parce qu il a quand même cherche des locataires)et veut faire annuler le contrat puisque je n ai pas l annexe, de plus on m impose un dossier bancal.
Que puis-je faire?

Bonjour, Les formules de politesse telles que "bonjour" et "merci" sont obligatoires sur ce forum !
Merci.